

0350965J
ACADEMIE DE RENNES
COLLEGE LE LANDRY
29 AVENUE DE CORK
35207 RENNES CEDEX 2
Tel : 0299506626

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 49

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/06/2024

Réuni le : 20/06/2024

Sous la présidence de : Christophe Michel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

MUNSTER- échange du 12 au 19 avril 2024 et du 22 au 29 mai 2024. Le C.A. a autorisé le Chef d'Etablissement à organiser un échange scolaire facultatif en Allemagne sur l'année solaire et a fixé la participation des familles à 207.80 €.

Après bilan financier la participation des familles est arrêtée à 129.50 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0